



inFO DDi

Décembre 2013

2013 : l'heure du bilan a sonné... et il n'est guère flatteur !

A l'aube de la première année de plein exercice du nouveau gouvernement, FO avait placé son intervention lors du CT des DDI du 17 janvier autour de la question « 2013 : l'année où les actes rejoignent les discours ? ».

Deux comités techniques plus tard – dont un écourté suite au départ de l'ensemble des organisations syndicales, quelques réunions du CIMAP (comité interministériel de la modernisation de l'action publique) livrant leur lot de mesures s'empilant sur les épaules d'un État territorial n'ayant pas encore digéré les résidus de RGPP, nombre d'alertes adressées par les organisations syndicales restant sans réponse, **force est de constater que le « patient DDI » reste bien malade !**

Et pourtant, des discours, il y en a eu au plus haut niveau : engagement de préservation du niveau départemental, de ses implantations territoriales, de ses missions. Mais derrière les discours lénifiants, la saignée en effectifs et missions n'a cessé de s'appliquer à des ministères « actionnaires » des DDI classés dans la case des « non-prioritaires ». **Certains d'entre-eux devenant bio-dégradables dès lors qu'ils osaient défendre leur budget...**

FO a d'ailleurs fait la démonstration que la MAP prolongeait en pire la RGPP pour les DDI, certaines familles de DDI perdant près de 10% de leurs effectifs en un an !

Création du Préfet de région « Roi du BOP tout puissant », mise en perspective d'une régionalisation de la gestion des personnels dans le rapport Pêcheur, **tous les ingrédients se mettent en place pour faire remonter d'un étage le front de l'interministérialité au niveau des directions régionales, les coupant des ministères ainsi que les personnels des DDI et des DR.** Les Préfets bientôt « supers DRH » !

Mais rassurez-vous, il n'y aurait soi-disant aucun plan caché de l'administration...

Au final, un bilan loin, très loin, des vœux exprimés début 2013 par FO auprès de Matignon, pour que les agents puissent enfin retrouver :

- le sens de la conduite de leurs missions de service public précieuses pour la Nation,
- la lisibilité sur la pérennité de ces mêmes missions, de leurs postes et de leurs services,
- la valorisation de leurs parcours professionnels, de leurs conditions de travail et de leurs rémunérations.

Le tout pour enfin recouvrer la sérénité indispensable à l'exercice de leurs missions et à la prévention des risques psychosociaux, dimension aussi présente dans les discours que discrète dans les faits.

Et de risques psychosociaux, il en fut question à l'occasion de la rencontre du Secrétaire général du gouvernement et de la directrice de la DGAFP le 3 décembre dernier. **Autant dire que la remise en main propre par FO de l'alerte formulée par les médecins de prévention du MEDDE/METL concernant le plan social ADS/ATESAT a fait pâlir quelques membres de l'administration.**

Non, désormais on ne pourra plus dire qu'« *on ne savait pas* ».

Non on ne pourra plus prétendre que seules les organisations syndicales portaient un message alarmiste – auquel il convenait de ne pas s'abaisser à répondre !

Autant dire que les points abordés par ailleurs à l'occasion de ce rendez-vous furent bien loin des préoccupations des agents des DDI...

Donc de nouvelles menaces en perspective : **inquiétudes sur la police de l'environnement** avec une évaluation MAP en cours et les enjeux correspondants pour les ICPE installations agricoles en DDPP, **abandon en rase campagne des services d'eau et d'assainissement** face aux grands lobbies, **appétit croissant des conseils régionaux dans le cadre du transfert du FEADER...**

En 2014, FORCE OUVRIERE continuera à défendre pied à pied les missions de service public, les moyens des services chargés de les mettre en œuvre et bien entendu les personnels...

Et si la raison reprenait enfin le dessus ?

Pour cela, 2014 devra rimer avec mobilisation dans les services, au sein des ministères, à Matignon...et dans les urnes le 4 décembre !

Prochains épisodes:

- **√5 7 janvier 2014 : groupe d'échange**
- **√5 16 janvier 2014 : Comité technique des DDI**, avec au menu :
 - Chantiers issus de la MAP
 - Bilan social
 - Formation

FO a demandé que le volet MAP intègre ADS/ATESAT (ou le volet ADS/ATESAT s'invitera de lui-même?) et les documents annuels de priorité

En prime, quelques retours de la rencontre du 3 décembre avec le Secrétaire général du gouvernement

Si la mesure 29 issue du CIMAP du 17 juillet nous était contée : « Revisiter les relations entre l'Administration Centrale et les DDI » (tout un programme !)

→ Charte de déconcentration

Il ne s'agirait pas de réécrire la charte mais de lancer une réflexion sur la notion de subsidiarité. En terme de gestion, la question est de savoir si celle ci doit rester centrale qui paraît plus équitable ou qu'elle devienne locale plus adaptable ! *A ce jour, rien n'est tranché...mais on sent bien que cela pourrait emporter de nouveaux éléments de coupure entre agents et ministères !*

→ Organisation des Administrations Centrales

La question est de faire évoluer la culture des AC qui aurait trop tendance à fixer des règles sans études d'impact, et à éditer des circulaires trop précises ou trop rigides.avec renforcement du rôle de coordination des secrétaires généraux des ministères. Si on ne les avait pas coupées des services territoriaux et du « retour terrain », nous n'en serions peut-être pas là ! De la nécessité de remettre en place des liens « métier » là où ils ont disparu...

L'idée serait de territorialiser les priorités en articulant Directives Nationales d'Orientation et les Documents Annuels de Priorité des DDI. *Idée séduisante sur le papier si la contrainte des moyens ne primait... et si l'idée de voir émerger 22 politiques régionales n'était sous-jacente !*

→ « Reporting »

Constat est fait d'un trop plein d'enquêtes et requêtes diverses engorgeant les services. Un trop plein d'outils générant de multiples saisies.

Alors oui à la simplification et la coordination des enquêtes et tableaux de bord... mais attention aux tentations simplificatrices de certains Préfets ne rêvant que de souplesse totale !

Et quid de la mesure 34 « Stabilisations des structures avec en filigrane comment améliorer l'intégration de la CCRF dans les DDI » ?

Le secrétaire d'État Benoit HAMON a présenté aux syndicats représentatifs de la DGCCRF un plan d'action qui ne remet pas en cause l'intégration des « Fraudes » dans les DD(CS)PP, affichant pour objectif une meilleure intégration de ses missions à organisation constante.

Avec au programme des mesures envisagées:

- ³⁵/₁₇ optimiser le réseau déconcentré,
- ³⁵/₁₇ identifier plus clairement les missions,
- ³⁵/₁₇ mettre en place un organigramme fonctionnel,
- ³⁵/₁₇ compléter en DIRECCTE le pôle C,
- ³⁵/₁₇ affecter dans chaque DDI un cadre expérimenté,
- ³⁵/₁₇ cartographier les relations régionales/locales
- ³⁵/₁₇ mieux accompagner les parcours professionnels
- ³⁵/₁₇ renforcer la coopération avec les autres administrations.

Au final, aucune réponse satisfaisante aux revendications des organisations syndicales représentatives du ministère concerné, aucune mesure ne permettant de conforter durablement l'exercice de missions ô combien sensibles pour le consommateur...

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnefcfpo@fr.oleane.com

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@fets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris